

Succès
de Pompée
en Orient.

(p. 212), partirent pour leurs commandements, laissant derrière eux l'espérance et l'impatience : aussitôt le vote de la loi Gabinia, le cours des blés était retombé au taux ordinaire, preuve manifeste de la confiance qui s'attachait à la grande expédition et à son illustre chef. Nous raconterons ailleurs comment cette confiance fut justifiée, et même dépassée : en trois mois la mer était nettoyée. Depuis les guerres contre Hannibal, jamais la République n'avait déployé une telle énergie au dehors : succédant à l'administration molle et incapable des oligarques, l'opposition démocratique et militaire avait brillamment saisi et conduit les rênes de l'État. Le consul Pison, dans la Narbonnaise, essaya bien de jeter quelques obstacles sous les pas de Pompée, et de gêner ses préparatifs, il ne fit qu'irriter davantage la multitude contre son parti, et l'enthousiasme alla croissant pour l'heureux général : sans son intervention personnelle l'assemblée du peuple eût sur le champ déposé le consul.

Pendant ce temps le désordre était plus grand que jamais sur le continent d'Orient. Glabrien, qui devait prendre, à la place de Lucullus, le commandement des troupes envoyées contre Mithridate et Tigrane, n'avait pas bougé de l'Asie occidentale : ses proclamations avaient soulevé les soldats contre Lucullus. Mais comme il n'avait pas rejoint l'armée, celui-ci était forcément resté à leur tête. Contre Mithridate on n'avait plus rien fait, et les cavaliers pontiques pillaient impunément et sans crainte la Bithynie et la Cappadoce. La guerre contre les pirates ayant conduit Pompée avec son armée jusqu'en Asie-Mineure, rien ne semblait plus simple que de le préposer aussi à la guerre du Pont et de l'Arménie, dont il avait si longtemps convoité le commandement. Mais on le sent, les démocrates à Rome n'entraient point dans les vœux du général et n'auraient à aucun prix saisi l'initiative. Très-probablement, Gabinus avait eu sa leçon faite, et c'était à dessein que dans sa rogation il n'avait point compris à la fois et

la guerre contre Mithridate, et la guerre contre les pirates, Glabrien demeurant chargé de la première. Pompée n'était-il pas trop puissant déjà pour qu'on voulût encore le grandir et l'éterniser? Mais voici que surgit un certain *Gaius Manilius*, homme de rien, insignifiant s'il en fût, tribun du peuple pourtant, et que ses rogations maladroites avaient à la fois brouillé avec l'aristocratie et la démocratie. Espérant se hisser jusque sous l'aurole du général, s'il lui faisait obtenir ce que chacun savait être l'objet de son ardent désir, bien qu'il n'osât le demander, Manilius propose au peuple de rappeler Glabrien de Bithynie et du Pont, ainsi que Marcius Rex de Cilicie. A leur place, le proconsul des mers et des côtes sera, par surcroît, chargé de toute la guerre en Orient, sans limite de temps, avec droit absolu de conclure la paix et les traités d'alliance (commencement de 688). Mieux que

La loi *Manilia*.

66 av. J.-C.

se donner les apparences d'une opinion qui leur fût propre, et se dessiner hardiment, sans se compromettre avec aucune des factions. Notons le fait : c'est pour défendre le projet de Manilius que Cicéron monta pour la première fois à la tribune politique¹. Seuls, quelques optimates plus austères, A. Catulus, à leur tête, gardèrent leurs couleurs, et parlèrent contre la loi. Naturellement le peuple la vota à une majorité voisine de l'unanimité. Ainsi Pompée à son commandement, déjà immense, allait ajouter le gouvernement des provinces d'Asie-Mineure, si bien que, dans le vaste empire de la République, il n'était plus à peine un pouce de terrain qui ne lui obéît. Il avait à diriger une guerre dont on pouvait dire, comme des expéditions d'Alexandre, qu'on savait bien où elle commençait, sans savoir ni où ni comment elle finirait. Jamais, depuis la fondation de Rome, une telle puissance n'avait été concentrée dans la même main.

Révolution
démocratique
et militaire.

Le vote des lois Gabinia et Manilia termine la lutte entre le Sénat et le parti populaire, lutte qui débuta soixante-sept ans avant, par le vote des lois sempronienues. Celles-ci avaient constitué le parti révolutionnaire à l'état d'opposition politique : par les lois Gabinia et Manilia, il passe de l'opposition au pouvoir; et de même qu'à un moment solennel, l'inutile intercession d'Octavius avait amené la première brèche faite à la constitution, de même l'heure était grave où la retraite de Trébellius donnait le signal de la chute du dernier rempart du gouvernement sénatorial. Des deux côtés on avait la claire vue des choses : aussi, dans ce duel à mort, les plus indolents

¹ [Tout le monde a lu le *pro lege Manil.*, cette harangue *déclamatoire* qui renferme de beaux passages de style. Déjà dans le procès contre Verrès, appartenant, il est vrai, au genre judiciaire, il avait touché à la politique. En lisant le discours sur la rogation de Manilius, on ne peut accorder au grand orateur, alors *préteur urbain*, ni beaucoup de prévoyance, ni beaucoup de désintéressement politique. A peu de temps de là, il sortait de charge et défendait sans succès le même Manilius, accusé de *péculat*. — V. Forsyth, *Life of Cicero*, I, p. 81, et autres.]

mêmes d'entre les sénateurs étaient entrés en tressaillement. La guerre constitutionnelle finit d'ailleurs autrement et bien plus mal qu'elle n'avait commencé. C'était après tout un jeune homme noble en toutes choses que celui qui avait ouvert la révolution : elle était close, au contraire, par des intrigants et des démagogues de la pire espèce. Au commencement, les optimates avaient mis de la mesure dans leur résistance, alors même qu'ils luttèrent opiniâtement encore pour la défense de positions perdues : à la fin de la crise, ce sont eux qui prennent l'initiative de la force brutale : leur faiblesse se venge en gros mots, et ils violent misérablement leurs serments. Le but que jadis on ne pouvait entrevoir que dans le plus téméraire des rêves, on y touche aujourd'hui. Le Sénat a cessé de régner. De rares vieillards vivaient encore, qui avaient assisté aux premiers orages de la révolution, et avaient entendu la voix des Gracques : que s'ils comparaient ces temps avec le temps actuel, ils devaient voir que tout était changé, le pays et le peuple, le droit public et la discipline militaire, la vie et les mœurs; et, quand ils rapprochaient les réalités du jour de l'idéal jadis entrevu par les fils de Cornélie, ils se prenaient d'un triste et ironique sourire ! Mais leurs réflexions appartenaient au passé. Dans le temps présent et dans l'avenir, la chute de l'aristocratie était un fait accompli. Les oligarques ressemblaient à une armée en débandade, et dont les corps s'en vont renforcer d'autres troupes, sans pouvoir par eux-mêmes tenir la campagne ou tenter pour leur compte le sort des combats. Cependant, l'ancienne guerre ayant pris fin, déjà il s'en préparait une nouvelle : la guerre entre les deux forces un moment alliées pour renverser la constitution aristocratique, entre l'opposition démocratique et la puissance militaire, ambitieuse et prédominante. La situation exceptionnelle faite à Pompée par la loi Gabinia, et plus encore par la loi Manilia, ne pouvait se concilier avec l'ordre de choses républicain. La première, disaient non

sans raison ses adversaires, l'avait nommé *régent*, et non simple amiral. Un Grec, bien renseigné sur l'état des affaires d'Orient, l'appelle « le roi des rois! » Qu'il revienne, une fois encore, victorieux et rehaussé par la gloire, ses caisses remplies d'or, escorté de ses soldats aguerris et dévoués, qu'il ait la tentation de poser la main sur la couronne, se trouvera-t-il un homme qui l'arrête? Contre le premier général du siècle et ses légions éprouvées, le consulaire Quintus Catulus se lèvera-t-il avec les sénateurs? Ou bien sera-ce Gaius César, cet édile désigné, qui mène derrière lui la plèbe romaine, à laquelle il donnait hier en pâture trois cent vingt couples de gladiateurs aux armures d'argent? « Bientôt encore », s'écrie Catulus, « il faudra s'aller réfugier sur le rocher du Capitole, pour sauver la liberté! » Prophète qu'il est, là où il se trompe, il n'est point en faute! Peut-il deviner que ce n'est pas de l'Orient que viendra la tempête? Les destins accompliront sa prédiction à la lettre, et plus complètement même qu'il ne l'a pressenti : mais c'est de la terre des Gaules qu'ils apporteront la ruine!

CHAPITRE IV

POMPÉE EN ORIENT

On a vu dans quel état déplorable étaient les affaires de Rome en Orient, et sur terre, et sur mer, quand au commencement de 687 Pompée, investi de pouvoirs illimités, s'en vint reprendre la guerre contre les corsaires. Il commença par diviser son immense *province* en treize circonscriptions, chacune placée sous le commandement d'un de ses lieutenants, qui y levait hommes et vaisseaux, parcourait la côte, faisait main-basse sur les brigantins des corsaires, ou les poussait dans les filets du voisin. Quant à lui, se mettant à la tête de la plus grande partie des navires disponibles, au milieu desquels se distinguait encore la marine de Rhodes, il prit la mer de bonne heure, et tout d'abord balaya les eaux de Sicile, d'Afrique et de Sardaigne, afin de rétablir immédiatement les importations de blé de ces provenances à destination de l'Italie. A la même heure, ses lieutenants accomplissaient pareille besogne sur les côtes de la Gaule et des Espagnes. C'était dans cette occasion que le consul Gaius Pison avait, depuis

Pompée détruit
les pirates.

77 av. J.-C.